

## FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU PROJET PROGRAMME BREIZH FORÊT BOIS II OPÉRATION BREIZH FORÊT BOIS BOISEMENT

*Avant de remplir cette fiche diagnostic, lisez attentivement l'appel à projet en vigueur relatif au dispositif.  
Transmettez l'original à la DDTM du lieu de situation de votre projet (DRAAF Bretagne pour l'Ille-et-Vilaine) et conservez un exemplaire.*

### Cadre réservé aux services administratifs

Date de réception :

## PARTIE A – ÉLIGIBILITÉ DU PROJET

### A.1. Caractérisation de l'âge du peuplement

L'état boisé est-il constitué depuis moins de 30 ans ?

- Oui  
 Non

Joindre les éventuelles pièces justificatives (photos montrant l'activité agricole, ancien bail...)

### A.2. Présence d'un zonage réglementaire de protection

Le projet est-il concerné par un des zonages réglementaires de protection indiqués dans le cahier des charges de Breizh Forêt Bois (Annexe C.1) :

Zonage	OUI	NON
Réserve naturelle nationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve naturelle régionale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réserve biologique intégrale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté préfectoral de protection de biotope	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## PARTIE B – CRITÈRES DE SÉLECTION

### B.1. Contexte environnemental des parcelles

#### B.1.1. Contexte agricole et forestier

Indiquer pour les différentes parcelles ou îlots<sup>1</sup> concernés par le projet la date d'abandon par l'agriculture, le motif de l'abandon et le cas échéant la dernière année d'inscription au Registre parcellaire graphique (RPG) :

<sup>1</sup> Il peut s'agir des parcelles cadastrales, des unités de gestion ou des îlots tels qu'ils sont inscrits au RPG

<b>Parcelle ou îlot</b>	<b>Surface (ha)</b>	<b>Dernière inscription RPG</b>	<b>Date d'abandon</b>	<b>Motif d'abandon de l'activité agricole</b>
Ex : ZB 19	0,8650 ha	2001	2002	Parcelle à faible potentiel et isolée du reste de l'exploitation agricole

Pour les différentes parcelles, une démarche de reprise a-t-elle été faite ? Indiquez le cas échéant le motif de l'échec :

<b>Parcelle ou îlot</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Motif de l'échec de reprise</b>
Ex : ZB 19	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible potentiel agronomique, aucun repreneur intéressé, ...
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

La desserte forestière des parcelles est-elle possible ?

- Oui
- En partie seulement
- Non

*Faire figurer l'ensemble des éléments de desserte (route forestière, piste, place de dépôt, place de retournement...) sur le plan joint à la demande de subvention.*

#### B.1.2. Zonages réglementaires ou administratifs

Certains zonages nécessitent des démarches particulières (Ex : Déclaration de travaux au titre des sites inscrits...)

<b>Zonage</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Parcelles concernées</b>	<b>Observations, précisions</b>
Site inscrit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Site classé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Monument historique (classé/inscrit)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Natura 2000	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Indiquer le nom du site. Joindre l'évaluation des incidences Natura 2000
Zone humide inventorierée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le cas échéant, les indiquer sur le plan
ZNIEFF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autre (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

### B.1.3. Milieux d'intérêt écologique en présence sur la zone de projet

Le projet recouvre-t-il des surfaces présentant un ou plusieurs habitats d'intérêt communautaire ? (voir cahier des charges de Breizh Forêt Bois Annexe C.2)

Milieux	Code Natura	OUI	NON	Parcelles concernées	Surface concernée	Mesures de préservation éventuelles
Landes humides tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	4020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Landes sèches européennes (à bruyère cendrée)	4030	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Landes sèches européennes (à bruyère ciliée)	4030	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Prairies de fauche de basse altitude	6510	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Mégaphorbiaies eutrophes	6430	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Tourbières acides à sphagnes	7110 à 7150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

### B.1.4. Éléments patrimoniaux connus ou présents sur la zone de projet

Le projet est-il concerné par une espèce ou un autre habitat d'intérêt écologique ou patrimonial ? (voir cahier des charges de Breizh Forêt Bois § 4.1.a et Annexe D). Des espèces remarquables sont-elles présentes sur la surface de projet ? Listez les espèces présentes sur votre terrain.

Si oui, précisez :

Élément d'intérêt patrimonial	Parcelles concernées	Surface de projet concernée	Remarques
Ex1 : Haie et bosquet	YB 15	0,2 ha	<i>Mis en zone de projet hors travaux avec bande de 6 m avant les premiers plants</i>
Ex2 : Espèce protégée	YB 20	0,15 ha	<i>Conservation des talus en zone de projet hors travaux</i>

### B.1.5. Conditions stationnelles de la surface de projet

Indiquez dans le tableau ci-dessous les caractéristiques pédo-climatiques du projet :

		UG 1	UG 2	UG 3	UG 4
PENTE	% de la pente				
ÉTUDE SOL	Altitude				
	Exposition (N/S/W/E)				
	Roche mère				
	Humus (si présence)				
	Profondeur du sol prospectable				
ÉTUDE SOL	Texture (% sable argile limon)				
	Profondeur d'apparition des traces hydromorphie				

Faire figurer le cas échéant le réseau hydrographique sur le plan joint à la demande de subvention.

### B.2. Caractéristiques techniques du projet de reboisement

#### B.2.1. Sensibilité du projet de boisement au risque de dégât de gibier

Risque	OUI	NON	UG concernées	Observations
RISQUE DE DÉGÂT GIBIER → Indices de présence de gibier (cerfs, chevreuils, lapins, )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

#### B.2.2. Impact du projet sur son environnement

Risque en présence	OUI	NON	UG concernées	Observations
IMPACT SUR L'EAU ET LES ZONES HUMIDES : (AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU) – Travaux ou ouvrages prévus susceptibles de modifier les écoulements naturels ( buses, gués, canalisation, remblais...) – Application prévue de phytosanitaires – Présence de captage, de cours d'eau ou milieux associés fragiles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
IMPACT SUR LES SOLS – Technique de dessouchage en plein avec mise en andains utilisée – Application prévue de phytosanitaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

## **DOCUMENTS À FOURNIR**

- Évaluation des incidences Natura 2000 le cas échéant (et en l'absence de PSG agréé au titre de Natura 2000 prévoyant ce type d'opération)
- Les éventuelles pièces justificatives de l'âge du peuplement